

La nouvelle informalité et la flexibilité du travail au Brésil

The new informality and flexibility of work in Brazil

Jacob Carlos Lima and Felipe Rangel

Volume 47, Number 1, Spring 2015

Travail et informalité : nouvelles figures de l'exploitation et des mobilisations au nord et au sud

Work and the informal sector: new figures of exploitation and mobilisations in the north and south

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034418ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034418ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lima, J. C. & Rangel, F. (2015). La nouvelle informalité et la flexibilité du travail au Brésil. *Sociologie et sociétés*, 47(1), 47–72. <https://doi.org/10.7202/1034418ar>

Article abstract

This article discusses the issue of the new informality in Brazil and provides input to the debate on the new social identities developed in this context. Empirically, our breakdown focuses on : a) informal work in the clothing sector (garment and shoe) ; b) itinerant trade, also called "transnational" trade, made up of people involved in the sale of cheap "global" goods, who purchase merchandise abroad and resell them in Brazilian cities. The research carried out between 2011 and 2014 consists in exploratory visits of production and marketing sites, observations of work and interviews with workers, in addition to secondary data obtained from public and private institutions.



La nouvelle informalité et la flexibilité du travail au Brésil

JACOB CARLOS LIMA

Professor, Departamento de Sociologia,
Universidade Federal de São Carlos
Courriel : jacobl@uol.com.br

FELIPE RANGEL

Pesquisador do Grupo de Pesquisa Trabalho
e Mobilidades,
Universidade Federal de São Carlos
Courriel : feliperangelm@gmail.com

Texte traduit du portugais par Carole Yerochewski

L'OBJET DE CET ARTICLE est de discuter la question de la nouvelle informalité au Brésil, ainsi que de nourrir la réflexion sur les nouvelles identités sociales construites dans cette situation. Ce qui est appelé nouveau dans ce contexte est constitué par le changement de signification du travail informel : auparavant synonyme de travail précaire, il est à présent compris comme un travail flexible, à travers lequel sont valorisés l'autonomie et le caractère entrepreneurial du travailleur. En termes empiriques, notre découpage privilégie : a) le travail informel dans les pôles de production de l'habillement (confection et chaussures), dans lesquels les activités formelles et informelles se sont toujours complétées, mais qui, à présent, se retrouvent confrontées à une tension entre une demande pour une plus grande formalisation et la dépendance historique envers le travail informel traditionnel ; b) le commerce ambulant, qualifié aussi de « transnational », est exercé par des personnes engagées dans la commercialisation de produits bon marché « mondiaux » qui achètent des marchandises au-delà des frontières nationales et les revendent dans les villes brésiliennes, répondant ainsi aux commandes de boutiques et autres commerces, formalisés ou non.

Pour les travailleurs concernés, l'absence de liens contractuels formels est perçue de façon ambiguë, soit comme une possibilité d'autonomie en tant qu'entrepreneurs de soi-même, soit comme ayant un caractère négatif, quand on regarde l'instabilité et l'insécurité de l'activité qu'ils exercent. Les frontières poreuses entre l'informel, l'illégal et l'illicite font en sorte que ces activités sont accompagnées de risques permanents : ils résultent soit de leur caractère imprévisible, et pas seulement en ce qui concerne le futur (en termes de perspectives d'occupation à long terme), soit d'un quotidien marqué par l'incertitude, par la répression policière et par l'absence d'une quelconque protection sociale. Malgré cela, on observe qu'au caractère historiquement déprécié associé au travail informel s'est substituée, dans le discours, l'idée que cette condition donne une plus grande flexibilité, une autonomie et une marge d'action à l'entrepreneuriat — des éléments toujours plus valorisés et présents, y compris dans les politiques de formalisation des activités.

Les données de cet article proviennent d'un ensemble de recherches réalisées entre 2011 et 2014 par le Groupe d'études sur le travail et les mobilités de l'Université fédérale de Sao Carlos. Elles consistent en visites exploratoires des lieux de production et commercialisation, en observation du travail et en entrevues avec des travailleurs, auxquelles s'ajoutent des données secondaires obtenues auprès des institutions publiques et privées comme le ministère du Travail et de l'Emploi (MTE), l'Association brésilienne des industries de la chaussure (ABICALÇADOS), les syndicats des industries et de travailleurs des villes étudiées, des articles de presse (imprimés ou sur le web). Quelques données secondaires ont été actualisées à partir d'informations en ligne.

L'article commence par discuter des concepts de risques, de flexibilité et d'informalité (parties 1 et 2) ; il caractérise ensuite les pôles de production (partie 3) et de travail dans le commerce populaire (partie 4) ; la conclusion consiste en une analyse portant sur la perception des travailleurs quant à l'informalité, l'entrepreneuriat et la précarité (partie 5).

1. FLEXIBILITÉ ET RISQUE

Discutant la relation travail-risque dans la modernité avancée, Beck (2003) souligne que la production de richesses a été accompagnée par la production sociale de risques, non seulement économiques, mais aussi sociaux et environnementaux, dépassant la dualité représentée par les paradigmes sur l'inégalité sociale, qui mettent en relation les problèmes sociaux avec des phases spécifiques des processus de modernisation. Ce dualisme placerait le débat sur le développement économique, scientifique et technologique au-dessus de celui sur les effets collatéraux latents du développement capitaliste.

Cette proposition de Beck, des années 1980, qui prend place dans le cadre des transformations technologiques et organisationnelles, a été accompagnée par la flexibilisation de la production et la croissante dérégulation des règles juridiques de protection du travail, mises en œuvre par ce qu'on a appelé les politiques néolibérales, qui ont été présentées comme l'unique moyen de rattraper la productivité capitaliste, et

ce, sans considérer les conséquences de ces transformations pour les travailleurs. Le risque du chômage, de l'instabilité et la difficulté en conséquence de planifier le futur, après deux décennies de croissance continue des droits des travailleurs (1950-1970), ont dessiné non seulement un nouveau monde du travail, mais aussi de nouvelles demandes sociales incluant la mise en œuvre de politiques environnementales pour garantir la reproduction de la vie, en réaction à l'avancée des forces productives et l'épuisement progressif des ressources naturelles provoqué par l'industrialisation (Harvey, 1989; Castells, 1999; Standing, 1999).

Nous pouvons affirmer qu'il y a eu une précarisation ontologique de la vie et du travail (Giddens, 1991) avec : les tentatives de dérégulation des relations de travail dans divers pays, auxquelles se sont ajoutés les processus de déterritorialisation de la production industrielle vers de nouveaux espaces, plus favorables au capital et moins au travail; la mise en œuvre de nouvelles technologies économes en main-d'œuvre, qui ont modifié, dans diverses situations, la notion même de travail et de qualification pour le travail; les nouvelles formes de contrôle et les nouveaux langages (principalement en informatique) exigeant des travailleurs une adaptation à la rapidité et à la fluidité des changements. Le travail à durée indéterminée n'a pas été éliminé mais coexiste avec toujours plus de formes de contrats différents en termes de durée, de déplacement et de projet. Un terme synthétise ce nouveau contexte : la flexibilité qui, selon Beck (2003), fragmente le travail entre ses dimensions spatiale, temporelle et contractuelle. Il est intéressant d'observer que, dans cette affirmation, travail et emploi sont perçus comme synonymes, à partir du moment où le flexible est considéré comme le travail avec des contrats hétérogènes ou sans contrat, dans « la zone grise de l'informalité » (Beck, 2003 : 161).

Le discours idéologique présent dans les entreprises, l'État et les médias fait ressortir des formes organisationnelles plus participatives, reprenant l'idée de l'autonomie de l'entrepreneur individuel, étant donné que c'est le type de travailleur désiré. Être entrepreneur de soi-même apparaît comme la condition de l'employabilité, indépendamment du fait d'être un travailleur autonome, prestataire de services, ou même un salarié régulier, avec un contrat formel ou non. La flexibilité, la mobilité et la proactivité ainsi que le travail en équipe sont des qualités valorisées par les cultures organisationnelles.

Des pays périphériques aux pays capitalistes avancés, la société du travail, entendue comme celle où le plein emploi est un objectif à atteindre, objet de luttes et de conquêtes des travailleurs durant une grande partie du *xx*^e siècle, s'est constituée historiquement à travers l'intervention croissante de l'État dans la régulation des relations entre capital et travail — intervention dont la portée réelle a varié, cependant, au sein de la force de travail.

Si l'on prend le Brésil comme référence, nous pouvons dire que la législation du travail promulguée en 1943, et en vigueur sans grande modification jusqu'en 1985, c'est-à-dire pendant 42 ans, se référait seulement aux travailleurs formels, ce qui veut dire que plus de 50 % des travailleurs étaient exclus d'une quelconque régulation ou

protection sociale. Les travailleurs ruraux, et une grande partie des travailleurs urbains reliés aux activités de production, distribution et consommation réalisées informellement, occupaient un espace peu visible dans l'État; ils étaient perçus non pas tant comme une question sociale que comme un enjeu ressortant de la police, qui agissait intensément dans le contrôle et la répression des activités informelles, telles que le commerce populaire de rue, qui était vu comme illicite et même criminel.

À la suite de la mise en œuvre de politiques néolibérales dans la décennie 1990, l'ouverture du marché national aux produits importés, la suppression des politiques protectionnistes de l'industrie nationale, la privatisation et la dénationalisation d'entreprises, la réduction de l'intervention de l'État et la restructuration entrepreneuriale, cette situation, qui avait été progressivement modifiée, par exemple avec l'élargissement de la législation aux travailleurs ruraux¹, a subi un revers avec la montée du chômage de masse et ce que Castel (1998) a appelé « la déstabilisation des travailleurs stables », c'est-à-dire de ceux bénéficiant de contrats de travail formels à durée indéterminée dans des entreprises publiques, privées ou des grandes entreprises restructurées. L'informalité, dans cette décennie 1990, a atteint un niveau proche de 70 % des travailleurs au Brésil et dans divers pays d'Amérique latine.

2. RISQUE, VIEILLE ET NOUVELLE INFORMALITÉ

L'informalité en tant que concept tire son origine d'une recherche de l'OIT menée au Ghana, au début des années 1970, laquelle fait ressortir l'abaissement de la régulation du marché du travail et les faibles taux d'industrialisation qui caractérisaient non seulement ce pays, mais les pays périphériques en général. Dans la bibliographie brésilienne et latino-américaine, précédant (et même concomitant à) l'utilisation du concept d'informalité, on utilisait le concept de marginalité urbaine issu de Marx : soit un espace occupé par l'armée industrielle de réserve (ou surpopulation relative) qui garantit les bas salaires des travailleurs urbains grâce à la non-régulation du travail agricole. Ceci caractérise le développement inégal et combiné dans lequel l'accumulation capitaliste dépend de l'intégration de ces deux secteurs (Kowarick, 1975; Oliveira, 1976; Quijano, 1975; Nun, 1969).

La théorie de la marginalité allait de pair avec la théorie de la dépendance, car s'appuyant sur le même référentiel théorique, qui soutenait que le sous-développement des pays latino-américains se rattachait non à des formes socioéconomiques préexistantes, mais à la relation de subordination entre les pays capitalistes centraux, hégémoniques et leur périphérie. Et de ce fait, il s'était constitué une forme spécifique de développement. Cette proposition a constitué une rupture par rapport à la théorie de la modernisation préconisée par le CEPAL, qui proposait l'industrialisation comme porte de sortie du développement. La théorie de la dépendance proposait de rompre

1. Avec la re-démocratisation en 1985, les droits sociaux attachés à la relation salariale ont été étendus aux travailleurs ruraux.

avec la subordination, ce qui aurait pu signifier une sortie du capitalisme (Cardoso e Falleto, 1970 ; Marini, 1998 ; Santos, 1970 ; Gunder Frank, 1967).

Entretemps, à la fin des années 1980, le concept d'informalité a commencé à être repensé à partir d'un questionnement sur la place de l'État dans la régulation des relations entre capital et travail. Analysant la situation péruvienne, De Soto (1987) s'est mis à discuter de l'informalité en Amérique latine comme d'un problème non d'absence de l'État dans les régulations des marchés, mais au contraire comme d'un excès, préjudiciable à l'économie des secteurs populaires. Dans cette perspective, l'informalité constituerait un moyen pour faire la démonstration de la capacité entrepreneuriale des pauvres, étouffée par l'excès de régulation. Selon cette approche, au caractère négatif du terme informalité se substitue celui, positif, d'action libérale, c'est-à-dire le fait d'entreprendre, même par nécessité, ce qui expliquerait l'échec des politiques étatiques de régulation. À partir de 1990, cette perspective a commencé à intégrer, au Brésil, des politiques publiques dirigées vers le soutien à l'entrepreneuriat des petits producteurs, en proposant la formalisation des activités au cœur du travail autonome.

Selon une interprétation distincte de celle sur le caractère « positif » de l'entrepreneuriat, Corragio (2000) a proposé une économie du travail, comme substitut au capitalisme, centrée sur l'économie des secteurs populaires et de l'unité domestique. Elle inclut leurs formes de regroupement et d'organisation, présupposant leur auto-soutenabilité, et effectue des échanges avec d'autres formes d'économie, y compris celle capitaliste. Cette économie tiendrait le travail comme fondamental, qu'il y ait échange monétaire ou pas, et serait focalisée sur le développement communautaire et une « autre économie ». Au Brésil et dans d'autres pays, ce débat a pris la forme d'une « économie solidaire » formée par des associations, des coopératives, des entreprises autogérées par les travailleurs, qui constitue une proposition d'économie alternative, dans laquelle le travail a une place centrale².

Dans le débat contemporain, le concept d'informalité a été critiqué à cause des ambiguïtés présentes dans l'utilisation du terme, qui n'est pas toujours précise, et pour sa généralisation excessive, qui finit par transformer ce terme en synonyme de flexibilisation et de dérégulation. Soutenant cette critique, Machado da Silva (2002) propose sa substitution par la paire employabilité/entrepreneuriat, qui aurait comme caractéristique fondamentale l'individualisation et la subjectivation des contrôles qui organisent la vie sociale, en incluant ce qui se réfère à la production matérielle. Analysant l'Amérique centrale à partir de l'étude d'anciens salariés du secteur public, de sous-traitants d'une *maquiladora* et d'une communauté artisanale, Pérez Sáinz (1998) discute aussi de la pertinence du concept relativement au contexte des transformations du marché du travail, proposant l'utilisation du terme néo-informalité. Dans cette discussion, on considère l'ensemble des travailleurs déjà « restructurés », directement ou indirectement, dans un contexte de globalisation et de précarisation des stables

2. Il existe une importante bibliographie sur ce thème. Nous faisons ressortir ici la proposition du principal théoricien au Brésil, Paul Singer (2002), et dans le débat international (França Filho, 2004 et Laville, 2004), outre Corragio (2000) et Razzeto (1993).

(dans le cas des anciens salariés du secteur public), indiquant ainsi une réorientation de la notion d'informalité, et sa reconfiguration dans le contexte du capitalisme flexible. D'autres auteurs vont aussi dans cette direction, en incluant ces travailleurs ainsi que les nouvelles formes d'insertion dans le marché du travail hors du salariat dans ce concept, c'est-à-dire celui de nouvelle informalité (Lima et Soares, 2002 ; Araujo, 2011), ou en ajoutant au terme d'informalité celui de *post-fordisme* (Noronha, 2003 ; Figueiras, Druck et Amaral, 2004), ou celui de processus d'informalisation (Cacciamalli, 2000). Il est important de se souvenir qu'en 2002, l'OIT, dans son document *Decent work and the informal economy*, a inclus les travailleurs dits atypiques (hors de la relation salariale typique) dans la définition du travail informel.

Ce que ces analyses indiquent, c'est que, auparavant perçue comme synonyme de stigmatisme social ou d'activités illégales, illicites et criminelles, l'informalité a été redéfinie par la logique de l'entrepreneuriat qui, dans la sphère des transformations capitalistes des dernières décennies, a alimenté la constitution d'une nouvelle culture du travail, plus adaptée au risque et à l'insécurité caractéristiques du « nouveau » monde du travail. Les pratiques économiques informelles ont été légitimées pour leur aspect de moyen mobilisable par les individus qui cherchent à améliorer leur condition sociale, comme des activités plus flexibles, autonomes ou entrepreneuriales. Le terme « nouveau » ne signifie pas qu'il y ait une rupture avec la situation antérieure, la « vieille » informalité, mais que la nouvelle s'est constituée selon un processus qui incorpore les transformations du capitalisme.

Selon Lima (2003), c'est dans ce contexte que le terme « nouvelle informalité » a acquis de l'importance, si on a à l'esprit que la notion a permis d'élargir la palette des analyses sur le travail informel, en incluant à présent les « occupations précaires » et les travailleurs qui en font partie, soit comme travailleurs-propriétaires, soit comme salariés selon de multiples types de contrats. La notion de « nouvelle informalité » permet de capter les changements récents et les variations présentes dans les activités déréglementées, y compris en ce qui concerne les changements de ce que veut dire être inséré dans les activités informelles. Nous pouvons affirmer que le concept a renoué avec son caractère heuristique en représentant la reconfiguration d'un ensemble d'activités qui coexistent avec le capitalisme régulé et qui, dans un contexte de déréglementation, sont perçues comme des formes diverses d'entrepreneuriat et de travail flexible. Elles ne sont plus seulement des activités de pauvres destinées aux pauvres, mais sont aussi incorporées dans la dynamique globale du capitalisme, dans lequel s'insèrent des activités formelles et informelles, légales et illégales, illicites ou régulières, à l'intérieur d'un marché toujours plus globalisé.

3. PÔLES INDUSTRIELS ET INFORMALITÉ

À partir des années 1990, au Brésil, les agglomérations de petites entreprises dynamiques, en majorité informelles, ont gagné de la visibilité. Ces petites entreprises étaient perçues comme potentiellement compétitives, lorsqu'on a à l'esprit la discussion sur les districts industriels de Marshall (1982) et l'expérience de la troisième Italie

discutée par Piore et Sabel (1984). Ces agglomérations réunissaient les conditions pour concurrencer l'invasion des produits étrangers, principalement chinois, qui s'est produite à la suite de l'ouverture du marché national aux produits importés et de la réduction des politiques protectionnistes envers l'industrie nationale. En théorie, ces agglomérations démontreraient ainsi leur virtuosité pour la coopération, facilitée par la spécialisation et la réduction des coûts de production. Cependant, en grande partie, leur compétitivité est due à la production de marchandises à bas prix, rendue viable par le non-paiement des taxes et impôts, et par l'utilisation du travail informel.

Dicken (2007), discutant de l'enracinement territorial des réseaux globaux de production, s'oppose à Castells (1999), pour qui les forces de la globalisation, comme les nouvelles technologies, ont modifié les espaces de lieux pour les transformer en espaces de flux. Dicken argumente que le global relie ces espaces, qui deviennent à la fois des lieux³ et des flux. Alors que les nouvelles technologies de communication et de transport ont réduit considérablement les distances, le lieu continue d'être fondamental. Les réseaux de production sont profondément affectés par les contextes sociaux, politiques et culturels et les institutions dans lesquels ils sont enracinés, produits et reproduits (Dicken, 2007 : 18). En relation avec l'industrie de l'habillement, l'auteur souligne le recours à des pratiques de travail douteuses, marquées par la présence de *sweatshops*, avec des conditions de travail précaires et sans une quelconque régulation. Il présente des données de divers pays, qui intègrent ces réseaux de production, et les campagnes mondiales anti-*sweatshops*.

Dans cet article, nous présentons quelques agglomérations qui s'insèrent dans ces réseaux mondiaux de façon différenciée. Ceci parce que la majorité d'entre eux ne répondent pas à des clients globaux, mais ciblent le marché interne, en s'appuyant sur des réseaux nationaux qui, quoiqu'ils s'imbriquent sur le plan international pour accéder à des matières premières et des équipements, ne se tournent pas vers l'exportation. En outre, dans quelques cas, ces réseaux nationaux peuvent se dédier aussi à la production pirate de marques internationales⁴.

Diverses agglomérations de ce type ont été repérées nationalement, et des politiques publiques d'appui ont été établies ; elles sont destinées à pousser à une plus grande formalisation de ces unités, qui ont été qualifiées d'arrangements productifs locaux (APL) et à inciter à entreprendre. Selon la définition du ministère du Développement, de l'Industrie et du Commerce extérieur, chaque APL est constitué par des agglomérations d'entreprises localisées sur un même territoire présentant une spécialisation productive et maintenant des liens d'articulation, d'interaction, de coopération et d'apprentissage

3. Le terme lieu est entendu comme un espace partagé par des personnes, des entreprises et des institutions, reflétant une spécialisation des territoires pour l'expansion du capitalisme globalisé. Voir Santos (1999).

4. La caractérisation produite par Dicken (2007) se rapproche de la situation existante dans la région métropolitaine de la ville de São Paulo, dans laquelle les *sweatshops* utilisent le travail des immigrants boliviens dans la couture pour les réseaux de boutiques nationales et internationales, quelques-unes d'entre elles étant citées par l'auteur. Voir Lima et Martins Jr (2012).

entre elles et avec d'autres acteurs locaux, tels que : gouvernement, associations d'entreprises, institutions de crédit, d'enseignement et de recherche.

Il est important de souligner que le développement de ces agglomérations dans différentes régions du pays présente un scénario différent de la tendance observée à la fin de la décennie 1970 — caractérisée par l'asymétrie entre concentration industrielle et dispersion populationnelle (Faria, 1976) —, dans la mesure où les incitations publiques se sont aussi dirigées vers les pôles productifs qui ont surgi de façon relativement spontanée hors des grands centres industriels.

3.1 Les villes pôles de production de chaussures

L'État de São Paulo abrite trois importants pôles de chaussures, Franca, Jaú et Birigui, chacune de ces villes ayant une production spécialisée distincte. L'APL de Franca est le plus grand producteur de chaussures pour hommes du pays, Jaú se spécifie par sa production de chaussures pour femmes, et Birigui est reconnue pour la production de chaussures pour enfants.

La ville de Franca possède une population de 318 640 habitants, selon le recensement de l'IBGE (Institut brésilien de géographie et statistiques) de 2010. La production de chaussures occupe près de 90 % des travailleurs liés à l'industrie de la ville, en employant près de 30 000 personnes. Selon les informations rendues disponibles par le Syndicat des industries de la chaussure de Franca, le pôle compte 760 industries dans le secteur de la chaussure, parmi lesquelles 552 sont des microentreprises, 130 des petites, 65 des moyennes et 13 des grandes. La production locale de chaussures en 2013 a atteint le niveau de 36 millions de paires, desquelles 76 % sont destinées au public masculin. Le marché interne est le principal destinataire des chaussures produites dans la ville, recevant 87 % de la production⁵.

Le pôle de Franca a connu de fortes oscillations en ce qui concerne les indices de production et de ceux de création d'emplois. Au début de la décennie 1990, les industries de l'APL se trouvèrent non préparées à affronter la compétition internationale, promue par l'ouverture économique du pays. Ceci, ajouté au processus de restructuration productive et au transfert des unités de fabrication dans d'autres régions du pays, lié à la recherche d'une réduction des coûts de production, s'est traduit par une réduction significative des postes de travail dans les usines de la ville.

Depuis la fin de la décennie 2000, on observe dans la ville une reprise de la croissance et de l'expansion des emplois directs dans l'industrie. Il y a eu création de nouveaux postes dans le marché du travail formel, accompagnant la tendance nationale à la création d'emplois. Cependant, l'augmentation des emplois formels n'est pas arrivée à éclipser la grande quantité d'activités à domicile existantes, connues comme ateliers⁶,

5. Données du Syndicat de l'industrie de la chaussure de Franca. Relevé mensuel — NICC Polo Franca. Indice de mai 2014.

6. Le terme *banças* ou son équivalent *facções* en portugais n'a pas vraiment d'équivalent français. On a choisi le terme « atelier » ; on pourrait prendre aussi le terme de « travailleur à façon » (NDT). Il s'agit

comme on peut le constater en marchant dans les quartiers de la ville et en entendant le bruit des machines dans les maisons des travailleurs. Ces ateliers informels travaillent avec des commandes de fabricants et, généralement, utilisent une main-d'œuvre familiale ou élargie (Rangel, 2013).

La ville de Birigui, connue pour la production de chaussures pour enfants, est responsable pour quasi 52 % de la production du pays dans ce segment, outre le fait d'assurer 10 % du total de la production brésilienne de chaussures quand on prend en compte tous les segments. Les 350 industries locales de chaussures produisent près de 63 millions de paires par an et emploient, approximativement, 19 millions de travailleurs⁷. Le secteur assure près de 50 % des 38 000 postes de travail formels de la ville. Cependant, puisqu'il s'agit d'un secteur d'activité qui requiert une main-d'œuvre abondante et qui trouve dans la pratique d'externalisation sa principale forme de réduction des coûts, nous devons ajouter au nombre d'emplois formels liés à l'industrie de la chaussure un grand contingent de travailleurs, qui, traditionnellement, agissent dans l'informalité comme prestataires de services.

La municipalité de Jaú, localisée dans le centre-ouest de l'État de São Paulo, possède une population de 131 040 habitants, selon le relevé de l'IBGE (2010). La production de chaussures est la principale activité de la ville. Depuis la décennie 1990, la ville s'est affirmée comme pôle de fabrication de chaussures pour femmes dans l'État de São Paulo, étant donné que 90 % de la production du pôle est dirigé vers ce segment⁸. L'industrie de la transformation emploie près de 17 000 personnes à Jaú, étant donné que l'industrie de la chaussure est responsable de la majeure partie de ces postes de travail. L'APL compte 250 entreprises de chaussures, 90 % d'entre elles sont des micros ou des petites entreprises⁹. Mais, outre les postes de travail liés directement aux industries, dans la ville sont générés des milliers d'emplois en relation à d'autres segments du secteur de la chaussure, tant dans la production externalisée que dans le commerce, sachant qu'une bonne partie des chaussures de Jaú est vendue dans les boutiques de la ville.

Dans le secteur de la chaussure, en général, il existe une grande circulation des travailleurs entre formalité et informalité conforme à l'augmentation ou la réduction des emplois dans les usines et la plus grande utilisation, pour ces raisons des ateliers de sous-traitants, alors qu'il existe des politiques gouvernementales de formalisation qui cherchent à réprimer cette informalité et l'usage du travail des enfants dans les ateliers à domicile. Dans les dernières années, après diverses dénonciations, le ministère public du Travail (MPT) a intensifié le contrôle des entreprises des trois pôles

de prestataires de service qui travaillent régulièrement pour des entreprises plus grandes. La majorité travaille dans l'informalité, sans journées fixes et avec un rythme de travail déterminé par les commandes.

7. Données du Syndicat des Industries de la Chaussure de Birigui, <http://sindicato.org.br/sinbi>, consulté le 15/07/2014.

8. www.abicalçados.com.br, consulté le 10/09/2012.

9. Données de la préfecture municipale de Jaú: www.jau.sp.gov.br/capital_calçado.php, consulté le 15/07/2014.

productifs, pour que soit régularisée la situation des petites entreprises et des ateliers prestataires de services, qui sont répandus dans les trois pôles. Pour maintenir de bas coûts de production, les industries ont cherché d'autres formes de flexibilisation de la production : parmi celles-ci il y a un important recours à des contrats d'apprentissage et la rotation du travailleur entre les différentes étapes de la production. La pratique de l'externalisation est aussi répandue, et les entreprises ont opté pour l'externalisation de leur production vers les unités familiales dans les villes voisines, dans lesquelles la main-d'œuvre est bon marché et moins contrôlée (Martins Jr et Barbosa, 2011).

3.2 Les villes pôles de confection

Le secteur de la confection est une autre branche de l'industrie assez marquée par l'interdépendance entre entreprises et emplois formels et les ateliers externalisés, dans lesquels prédomine le travail informel, étant donné que les pratiques de sous-traitance sont responsables en grande partie du développement de la production locale. En ce qui concerne les agglomérations des industries de la confection proprement dites, nous allons mettre en évidence dans ce texte la ville de Cianorte dans l'État du Paraná, ainsi que le pôle de confection de la région agreste de l'État du Pernambuco, composée des villes de Caruaru, Santa Cruz de Capibaribe et Toritama ; enfin, Jaraguá, dans Goiás.

À l'exception des plus grandes régions traditionnellement productrices de l'État de São Paulo, comme la capitale de l'État et la région de Campinas, la majorité des autres sont soit le produit des restructurations de la décennie 1990, soit ont surgi comme pôles informels dans la période antérieure, en croissant à partir des processus de restructuration dans le secteur d'activités.

Ledit « Couloir de la mode de l'axe Cianorte-Umuarama » a la ville de Cianorte comme référence et, selon Sousa Lima (2009), est très recherché par les entreprises et les commerçants de vêtements, pour la facilité à trouver dans la région une main-d'œuvre spécialisée et bon marché. L'origine de l'agglomération est attribuée à l'installation de deux entreprises familiales libanaises, dont les membres ont commencé comme commerçants et se sont mis ensuite à produire pour le marché local, en faisant sous-traiter la production de leurs fournisseurs, à partir de la fin des années 1970. Rapidement, d'autres petites entreprises sont venues s'installer dans la région, dans un contexte d'externalisation des activités de confection et de recherche de moindres coûts. La ville compte environ 757 établissements reliés à l'industrie de la confection, et plus de 6 400 emplois directs dans le secteur¹⁰. À partir de Cianorte, la production s'étend aux municipalités voisines, constituant un axe de référence. À côté du travail informel, de nombreux ateliers informels et des travailleurs à domicile ont intégré cet axe¹¹.

Jaraguá, dans Goiás, possède près de 43 000 habitants et est la principale ville de l'agglomération, ou APL. Comme à Cianorte, l'activité a commencé au début des

10. <http://portal.mte.gov.br/caged>, consulté le 16/07/2014.

11. <http://g1.globo.com/jornal-da-globo/noticia/2010/04/cidade-brasileira-se-especializou-em-fabricar-roupas.html>, consulté le 30/07/2013.

années 1980, à partir d'une petite entreprise familiale provenant des activités d'un tailleur de la ville. Avec le succès de l'entreprise, d'autres entreprises ont été ouvertes par les membres de sa propre famille et, postérieurement, par des travailleurs. La localisation stratégique de la municipalité, à 120 km de la capitale de l'État, Goiânia, et l'existence d'une voie d'accès pour le nord et le nord-est du pays ont favorisé l'élargissement de la production à des marchandises destinées à une population à bas revenu.

À partir de l'ouverture économique intervenue dans les années 1990, avec l'entrée de produits importés, la production locale a augmenté, en se spécialisant dans la fabrication de versions falsifiées de marques mondiales de jeans et chemises, auxquelles étaient ajoutées des étiquettes, également falsifiées, provenant du Paraguay.

Les profits tirés des nouvelles affaires ont favorisé la croissance du nombre de producteurs pour ces activités. En général, les entreprises sous-traitent le façonnage pour les étapes du montage et la finition des pièces, comme c'est l'usage dans le secteur, engageant des petits ateliers familiaux et des travailleurs à domicile. L'informalité et l'illégalité évidentes ont fait culminer les dénonciations contre la falsification à partir de 1996, ce qui a amené une plus grande formalisation des activités, tant de production que de travail. En 2014, 850 entreprises formelles constituaient l'agglomération avec un nombre estimé à 17 000 postes de travail, dont 5 000 d'entre eux indirects (Folha de São Paulo, 23/06/2014).

Au contraire de Cianorte et Jaraguá, l'agglomération formée par Santa Cruz de Capibaribe, Toritama et Caruaru, connue comme pôle de confection de la région agreste de l'État du Pernambuco, ne provient pas des investissements familiaux d'entreprises locales, mais de femmes qui se sont mises à utiliser les surplus de tissus apportés du sud du pays par des camionneurs, les transformant en habits à bas prix, qui ont commencé à être vendus dans la ville à partir des années 1960. Les foires de « Sulanca », le nom sous lequel était connue la production locale à faible coût, se sont développées avec la demande pour des produits populaires et ont fait croître la production dans les trois municipalités de référence. Dans la décennie 1990, cette production locale était déjà devenue le pôle majeur de confection, dans le Pernambouc, et la référence pour les « passeurs » (*sacoleiros*¹²) de tout le nord-nord-est du pays. La ville de Toritama s'est constituée comme l'une des plus grandes productrices de jeans du Brésil, celui-ci étant un produit commun aux trois villes.

Perçu jusqu'à cette décennie comme consacré à une production d'items de faible qualité destinée à la consommation populaire, le pôle de la région agreste a commencé, avec l'ouverture du marché national, à être vu comme un moyen de concurrencer le « produit chinois », en termes de coûts. Ceci a augmenté la formalisation de la production locale, principalement dans les plus grandes entreprises, ce qui était une condition

12. Le terme est traduit par passeur compte tenu de la note suivante (NDLT) : Personnes qui se rendent dans d'autres villes, régions ou pays en cherchant à acheter une grande quantité de marchandises, à prix réduits, pour les revendre. Généralement, elles commettent des pratiques illégales, telles que celles de contrebande et d'évasion fiscale.

pour fournir les grandes chaînes nationales de distribution. L'installation de ces entreprises, de grands shoppings populaires ou centres commerciaux, et les foires, en général construites en bois et se déroulant le matin, sur les aires des autoroutes qui relient les villes, ont fourni les passeurs de tout le pays et sont caractéristiques de cette agglomération. Cependant, sa caractéristique principale, l'informalité, a été maintenue malgré les politiques publiques visant la formalisation. L'informalité est la caractéristique des relations de travail dominantes et de 70 % de la production.

Les relations informelles et illicites variées, qui ont marqué sa formation, ont accompagné la renommée de l'agglomération. Si Jaraguá reste connue pour le piratage dans les années 1990, le pôle de la région agreste était suspecté de fournir l'industrie de la confection en tissus et autres matériaux obtenus de façon peu conventionnelle. Le vol des marchandises transportées par des camions a coïncidé avec la découverte de tunnels creusés dans les exploitations agricoles, qui permettaient de les cacher. Les cargaisons étaient vendues dans la ville à bas prix et sans reçu (Lima et Soares, 2002). Plus récemment, en 2011, il y a eu aussi des importations de déchets hospitaliers (draps usagés) d'origine nord-américaine, vendus dans la ville au kilo et utilisés pour la confection, ce qui a amené la police à appréhender les conteneurs à Porto de Recife, qui étaient destinés au pôle de la région Agreste.

Tableau 1 : Proportion d'emplois formels et informels parmi les personnes âgées de 10 ans

Ville	Personnes occupées	Emplois formels	Emplois informels (estimation)
Franca (SP)	167 848	93 430	45 %
Jaú (SP)	74 506	37 220	50 %
Birigui (SP)	62 250	34 950	44 %
Cianorte (PR)	42 033	21 913	48 %
Jaraguá (GO)	22 355	5 529	76 %
Polo do Agreste (PE)			
Toritama	19 699	6 614	67 %
Santa Cruz do Capibaribe	50 863	11 724	77 %
Caruaru	157 104	67 327	58 %

Source : Élaboré à partir du croisement des données rendues disponibles par l'IBGE et le CAGED (2013)¹³.

13. IBGE — Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística, www.cidades.ibge.gov.br/xtras/home.php
CAGED — Cadastro geral de empregados e desempregados, http://bi.mte.gov.br/bgcaged/caged_isper/index.php

Avec différents degrés d'informalité, ces agglomérations ont surgi dans des aires essentiellement rurales, et cet aspect a influencé la façon dont les travailleurs combinent l'activité urbaine-industrielle avec l'activité rurale. Dans la région agreste de l'État du Pernambuco, des femmes qui travaillent dans les ateliers reviennent dans beaucoup de cas à leur domicile la nuit, où les maris ou les enfants maintiennent les plantations et élèvent le bétail. La saisonnalité des commandes dans le secteur de la confection rend possible cette situation.

3.3 Sous-traitance, travail informel et entrepreneuriat

Pour les travailleurs, la facilité pour monter son propre atelier — lorsqu'il n'est pas nécessaire d'effectuer un grand investissement initial, et que suffit l'achat ou la location d'une machine à coudre — joue comme élément qui renforce l'idéal entrepreneurial propagé par les politiques publiques de formalisation et par le milieu entrepreneurial, intéressé par la possibilité ainsi donnée de sous-traiter les prestations de services. La relative autonomie et l'inexistence formelle d'un patron apparaissent attrayantes pour les travailleurs qui cherchent à développer leur propre entrepreneuriat. Cependant, l'instabilité de la production fait en sorte que le travailleur se retrouve obligé de transiter entre des périodes consacrées à son travail dans son propre atelier et d'autres pendant lesquelles il recherche un emploi salarié dans les usines, étant donné l'impossibilité de se maintenir seulement dans le travail autonome.

La sous-traitance confiée à des ateliers et des travailleurs pour l'exécution des étapes de la production de l'habillement (confection et chaussures) est une pratique qui fait partie de l'histoire de ces industries. Jusqu'à la décennie 1970, il était courant de sous-traiter à des ateliers connus comme « étals », « travail à façon », etc., qui s'ajoutaient au recours au travail à domicile pour la mise en œuvre de phases déterminées de la production. Cependant, cette externalisation se présentait traditionnellement comme contingente et complémentaire, intervenant au moment où le volume de la production allait au-delà de la capacité productive des usines, ou bien lorsqu'il s'agissait d'effectuer certains détails de la production qui exigeaient un travail intensif.

Dans la décennie 1980, période au cours de laquelle les impacts du processus mondial de restructuration productive commençaient à être perçus au Brésil, la pratique de l'externalisation a perdu graduellement son caractère marginal et complémentaire¹⁴, et s'est mise à répondre à l'idéal de réduction des coûts et d'augmentation de la compétitivité, en harmonie avec le paradigme de l'« entreprise allégée ». Outre le fait de réduire les dépenses de main-d'œuvre, la sous-traitance auprès des étals, ateliers et du travail à domicile s'est révélée être une pratique avantageuse pour les entreprises afin de rendre possible une plus grande flexibilisation du processus productif, permet-

14. Par contingence ou complémentarité, nous désignons la pratique d'externalisation exécutée dans les périodes où le volume de la production dépasse la capacité productive des usines, où ces activités plus artisanales finissant par être sous-traitées auprès d'ateliers prestataires de services. Ce scénario est différent de celui de l'externalisation dans le modèle de la production allégée (*lean production*) sachant que dans ce cas, l'intention est d'atteindre une production idéale avec le moins de travailleurs possible.

tant l'utilisation de la force de travail en phase avec la saisonnalité caractéristique de la demande dans ce secteur.

Dans ce nouveau contexte, la pratique de sous-traitance a eu un air de modernité sous le terme d'« externalisation », étant donné qu'elle était ainsi interprétée et légitimée comme un outil indispensable et une stratégie entrepreneuriale dans une conjoncture de crise et d'instabilité marquée par la restructuration de l'industrie nationale et son insertion dans la logique compétitive globale (Druck, 2011). Ce processus implique une multiplicité de relations de travail qui tendent à devenir toujours plus précaires, du fait que les entreprises et les travailleurs externalisés se retrouvent dans des positions plus périphériques¹⁵ dans la chaîne productive (Lima, 2010). Et ceci a pour effet, au bout de la chaîne, que ce modèle d'externalisation signifie la recherche de la réduction de coûts à travers l'exploitation du travail informel et précaire.

Dans le secteur de la chaussure et de la confection, le travail informel se manifeste sous différentes configurations. Généralement, il est représenté par les travailleurs à domicile et les propriétaires et salariés des étals informels. D'un autre côté, il existe aussi un grand nombre d'externalisés formalisés qui travaillent sous divers types de contrats, ceux-ci étant passés avec des micro-entreprises de prestation de services ou avec des travailleurs indépendants. Ces travailleurs ont en commun de partager une expérience de l'instabilité du marché du travail en général et sa coexistence avec la saisonnalité de la production, outre le fait d'être exclus de l'accès aux droits sociaux rattachés aux relations de travail formelles.

Quand l'entreprise sous-traitante n'est pas régularisée, le travail est généralement réalisé dans des conditions encore plus précaires, dans des milieux de travail inadéquats pour cette activité. L'absence d'enregistrement met ces travailleurs en position vulnérable, quand on a à l'esprit la saisonnalité de la production de chaussures et la confection. À la fin de l'année, par exemple, la production tend à diminuer radicalement, dans quelques-unes des villes productrices de chaussures, ce qui conduit au licenciement de beaucoup de travailleurs. Ceux qui travaillent en étant enregistrés reçoivent l'allocation de chômage jusqu'à ce que revienne la période d'activité. Mais les travailleurs informels restent au chômage sans pouvoir compter sur une quelconque allocation.

Parmi les formes de sous-traitance, le travail à domicile mérite d'être mis en évidence. Les ateliers à domicile sont installés dans des garages, au fond des potagers, dans des hangars en bois, ou même dans les pièces et les cuisines des ménages. Le contrôle de ces unités productives externalisées est une tâche difficile, ce qui favorise l'exécution d'un travail encore plus précaire quand on le compare à celui réalisé à l'intérieur des usines. De longues journées de travail (jusqu'à 15 heures de travail) et des milieux de

15. La position de la chaîne productive de l'industrie de l'habillement est d'autant plus périphérique qu'elle est éloignée du travail exécuté à l'intérieur des usines et effectué selon des liens d'emplois, et qu'elle suit les différentes variations de position dans la prestation de services externalisée, jusqu'à arriver au bout de la chaîne productive, c'est-à-dire le travail à domicile réalisé de manière précaire et sans aucune protection sociale.

travail inadéquats (mauvaise lumière, forte odeur de colle, machines à bout de souffle, et chaînes improvisées), outre la présence du travail des enfants, sont les caractéristiques de ces ateliers à domicile. L'accord avec l'entreprise qui transmet le service à effectuer est tout juste verbal, sans qu'il y ait une quelconque garantie de continuité du travail¹⁶. La sous-traitance de sous-traitance (*quarteirização*) est aussi commune ; c'est l'atelier qui, contracté directement par une usine, renvoie la prestation de services à d'autres ateliers, invariablement à domicile. Dans ces cas, le travail informel est doublement exploité, vu que, outre la faible valeur payée par l'usine, l'atelier sous-traitant qui agit comme intermédiaire garde une partie de ce qui est payé par pièce (Rangel, 2013).

Dans le cas des ateliers de couture, il est relativement répandu que les travailleurs dorment dans le local, entre les tables de travail. Les longues journées de travail rendent le repos dans le local même de travail plus pratique pour les chefs d'ateliers, car cela rend possible un plus grand contrôle sur les travailleurs¹⁷.

Bien qu'elle ne constitue pas une pratique homogène, la stratégie d'externalisation implique le partage parmi les travailleurs de l'expérience de survivre dans l'insécurité provoquée par l'instabilité et la saisonnalité de la production de l'habillement. La fragilité des contrats, quand ceux-ci existent, laisse le travailleur à la merci d'une demande instable des usines et des chaînes de distribution. La flexibilité de l'organisation de la journée de travail est restreinte mais sa durée est plus étendue que celle effectuée dans les usines. La même chose se produit dans les ateliers à domicile, qui emploient des membres de la famille : il existe une relation de subordination des membres du noyau familial et de ceux de la famille élargie vis-à-vis du responsable de l'atelier ; et c'est une situation dans laquelle les frontières entre travail et repos se brouillent, puisque beaucoup mangent et dorment dans les ateliers.

Parmi les travailleurs des ateliers ayant le désir de travailler pour eux-mêmes, il est fréquent qu'ils ouvrent leur propre atelier et, même, qu'ils le formalisent. C'est un secteur où il suffit d'avoir une machine à coudre pour ouvrir son propre atelier et, progressivement, regrouper autour familles et travailleurs, sachant qu'on circule beaucoup entre la condition de travailleur et celle de propriétaire selon le plus ou moins grand succès de ces entrepreneurs.

Pour la formalisation, ces travailleurs comptent sur l'incitation des politiques gouvernementales de lutte contre l'informalité, tel le Programme microentrepreneur individuel¹⁸, à l'aide duquel la formalisation est moins exigeante en termes de

16. Dans le cas des ateliers de confection, les accords passent par des intermédiaires impliqués dans les chaînes de distribution, qui emploient des petits producteurs formels sous-traitant à des ateliers informels.

17. Situation particulièrement présente dans la ville de São Paulo, dans les ateliers qui emploient des Boliviens sans papiers, ce qui permet de payer en dessous de la moyenne dans le secteur ; comme ils sont des immigrants, l'atelier devient la porte d'entrée dans la ville.

18. Ce programme n'a pas de lien avec le Fonds de soutien au travailleur (FAT), qui est rattaché au ministère du Travail et de l'Emploi, et a été créé en 1990 pour financer l'assurance-chômage et les allocations salariales ainsi que les programmes de développement économique, avec l'aide de la Banque Nationale

démarches administratives et de taxes, et qui fournit en outre l'accès à quelques prestations pour la maternité, la maladie et la retraite. Tout en se traduisant par des avancées pour les travailleurs, en termes d'accès aux droits, ce programme est aussi avantageux pour les grandes et moyennes entreprises qui externalisent une partie de leur production, étant donné qu'elles sont dédouanées des coûts sociaux relatifs à l'utilisation de la force de travail et qu'une relation asymétrique d'entrepreneur à entrepreneur se met alors en place avec les prestataires de services — relation où l'entreprise contractante détermine les schémas de production, les délais et les prix. On peut inférer de l'existence de ce programme que la logique entrepreneuriale qui s'est disséminée tout au long des années 1990 ne se résume pas seulement à des discours et des pratiques devant être incorporés par les travailleurs, mais est présente au sein même de l'État; celui-ci, en réaction au nouveau contexte du monde du travail, s'est mis à inciter à entreprendre comme alternative à l'insertion dans le marché du travail et offre à ce titre des subventions aux formes alternatives d'obtention du revenu.

Les entrevues réalisées dans les pôles de production de chaussures et confection révèlent que les travailleurs recherchent encore la condition salariale, mais pas dans la forme où celle-ci s'est présentée dans les décennies antérieures. Ils sont intéressés par le fait d'avoir leur propre commerce, leur atelier et leur autonomie qui, en théorie, constitue une situation propice, mais en général, ils se plaignent de l'insécurité de la situation d'entrepreneur, de son instabilité, déclarant convoiter un emploi sûr [ou sécuritaire, NDLT], avec un contrat de travail formalisé et dont les conditions de travail sont dignes, en termes de journée, de salaires réguliers et de protection sociale. Cette « culture du salarié » (entendue comme le désir d'occuper un emploi stable¹⁹ et protégé) est encore très présente parmi les travailleurs, et constitue un obstacle à l'incorporation des valeurs associées au fait d'être entrepreneur de soi-même, et des risques qui l'accompagnent. Ainsi est bien perçue, et verbalisée comme telle, la condition vulnérable dans laquelle est inséré le travailleur informel.

Invariablement, les travailleurs informels se caractérisent plus par le fait d'« entreprendre par nécessité », dont le fondement est le manque d'options compte tenu des conditions du marché du travail, encore qu'il y ait des variations selon les dynamiques contextuelles des divers pôles analysés. Dans le cas du pôle de la région agreste du

du développement économique et social. Parmi les programmes développés (par le FAT), il y a le programme FAT-Fomentar (FAT-incitateur), de 2003, avec l'objectif de créer emploi et revenu en finançant l'investissement productif des micros, petites et moyennes entreprises (www.bndes.gov.br). Le Programme microentrepreneur Individuel est rattaché de son côté au secrétariat des Petites et Moyennes Entreprises, sous la tutelle de la présidence de la République.

19. Au Brésil, l'idée de travail stable se confond avec la condition fournie par l'emploi formel, bien que depuis 1966, avec la création du Fonds de garantie pour temps de service (FGTS), a été éliminée la garantie de stabilité qui était en vigueur pour les travailleurs ayant plus de 10 années de services, depuis la création des Lois consolidées du travail (CLT, adoptées en 1943). Pour licencier un employé, après dix années de service, l'entreprise devait lui payer l'équivalent du double du salaire mensuel par année travaillée. Dorénavant, le travailleur reçoit de l'argent déposé dans son compte grâce au FGTS, alimenté par des prélèvements mensuels auprès des entreprises. L'argent est placé sur les comptes de travailleurs. La cotisation équivalait à 8 % du salaire mensuel.

Pernambouc, la moyenne, de 70 % environ, d'informalité et une forte tendance des travailleurs à ouvrir leur propre atelier, appelé localement usine, est le reflet en grande partie de ceux à qui la production est destinée — passeurs, vendeurs ambulants, petites boutiques — dans le grand marché régional (nord-nord-est) et même national, ce qui la différencie des autres pôles étudiés.

4. VENDEURS AMBULANTS ET PASSEURS DANS LE COMMERCE TRANSNATIONAL

Dans le sillage du processus de globalisation économique, généralement pensé en termes de transactions entre pays et grandes organisations privées, se faufile un type de « mondialisation par le bas » (Portes, 1997 ; Ribeiro, 2010), qui est en même temps subversif et complémentaire du système mondial hégémonique. Du fait des avancées technologiques et organisationnelles, il est possible aujourd'hui d'avoir un flux d'objets et une mobilité des personnes d'une intensité jamais atteinte dans les périodes antérieures. Bien que les principaux avantages fournis par ces processus soient taillés pour ceux qui détiennent de meilleures technologies et un plus grand pouvoir économique, ceci ne signifie pas une absence de brèches pour que les groupes moins favorisés adoptent des stratégies ayant pour objet de faire des bénéfices, par exemple, à travers la constitution de réseaux qui rendent possible de développer des activités économiques malgré les régulations étatiques et les frontières nationales. Portes (1997) évaluait les processus de mondialisation par le bas comme des possibilités de résister collectivement à la domination des élites économiques — à l'aide des pratiques transnationales de commerce, par exemple —, encore que l'émergence de ces activités soit associée à la logique même du capitalisme.

Si nous regardons les occupations traditionnellement informelles, comme celles de passeurs et camelots, nous percevons l'existence de nouveaux marchés, de nouvelles pratiques et, aussi, de nouveaux sens attribués à ces activités. Dans les grandes lignes, le travail communément effectué associé par ces travailleurs consiste dans l'achat, généralement au Paraguay ou auprès des pôles des autres États comme le Pernambouc, le Paraná et Goiás, de marchandises de qualité, de provenance très variable. Généralement, les marchandises acquises au Paraguay sont transportées au pays au moyen des omnibus normalement affrétés pour les excursions, quand ce n'est pas dans les propres véhicules des travailleurs. Le travail consiste, à la base, à faire traverser les frontières nationales aux marchandises, et les bénéfices sont garantis du fait de l'immense demande, suscitée par les produits aux prix réduits.

Rabossi (2008), en étudiant le transit de personnes et de marchandises qui alimentent et s'approvisionnent aux foires de Sulanca, dans le Pernambouc, souligne que la catégorie passeur renvoie aux pratiques commerciales pour lesquelles les attentes de gains sont dérivées des différences de prix et de la disponibilité de produits trouvés dans d'autres lieux. Les foires populaires et ce qui est appelé le commerce de rue se sont constitués en espaces de revente d'une grande partie des marchandises acquises des passeurs. Les commerçants qui travaillent dans ce type de foires sont connus comme camelots.

Le travail de passeurs et camelots représente une activité traditionnelle dans le scénario brésilien, représentatif de la présence historique de l'informalité de rue. Cependant, ces activités ont connu des reconfigurations tant en ce qui concerne les pratiques qu'en ce qui se réfère à la motivation des travailleurs qui y sont engagés, et à la façon dont ils sont perçus. Les recherches réalisées autour du travail dans le commerce transnational ont l'habitude de mettre en relation l'entrée et le maintien des acteurs dans l'activité avec les situations de chômage et de précarisation du travail, en attribuant à cette activité le fait d'être caractéristique d'une stratégie de survie ou de débrouillardise (Cardin, 2006 ; Mendes et Cavedon, 2012). Cependant, nous pensons que la notion d'engagement dans les activités informelles de mondialisation par le bas doit être nuancée par ce qui relève du profil du travailleur prêt à courir les risques du recours aux pratiques illégales, telles que l'importation informelle²⁰ et le commerce de marchandises de contrebande.

En observant les transformations de l'activité traditionnelle des camelots, Durães (2013) souligne les changements du profil de travailleur et aussi du type de marchandises commercialisées, ainsi que l'augmentation de la scolarité et des revenus provenant de cette activité. Si, avant, l'activité du camelot était associée à la nécessité immédiate imposée par la nécessité, aujourd'hui, se confirme une espèce d'« entrepreneurisation » (*empresarização*) du commerce de rue, par exemple à travers la figure du « camelot de la technologie » (Durães, 2013), qui rend possible la circulation (généralement comme fruit de la contrebande) parmi les groupes populaires des produits technologiquement les plus modernes.

Quand il s'agit des activités dans le commerce transnational, c'est l'illégalité même des pratiques qui garantit la possibilité de tirer profit de cette affaire. Plus qu'un refuge pour ceux qui les mènent, et une possibilité conjointement d'une insertion sur le marché du travail formel, ces activités informelles peuvent devenir une possibilité de réaliser de gros bénéfices pour ceux prêts à composer avec l'instabilité et les risques de l'illégalité. Il n'est pas rare que la rentabilité d'une activité, même illégale, puisse être plus attrayante que le caractère formel d'un emploi.

Le discours sur l'entrepreneuriat a été en se popularisant dans les différents segments du monde du travail, de façon indistincte dans la formalité ou l'informalité, encore qu'avec des variations dans les perceptions des travailleurs, comme nous l'avons mentionné précédemment. De façon corollaire avec la croissante valorisation du travail autonome, véhiculée par le discours entrepreneurial du capitalisme flexible, les démarcations entre travail formel et informel sont devenues moins significatives, si l'on considère le contexte dans lequel le travail régulé lui-même est sujet à l'insécurité et à l'instabilité caractéristiques du marché du travail contemporain. De la même manière, l'idéologie de l'entrepreneuriat n'est pas arrêtée par les barrières (jamais solides) qui séparent activités légales et activités illégales.

20. Le terme informel désigne ici un ensemble de situations, de trafic de drogues et de violence, associées à l'importation de marchandises par contrebande.

On ne peut pas réduire l'engagement dans les activités du commerce populaire, comme le travail des camelots, des passeurs et d'autres agents engagés dans les réseaux des marchés informels seulement aux privations découlant de l'instabilité du marché du travail. Cette perspective demande à être relativisée, surtout quand il s'agit d'expliquer la permanence des agents dans ces occupations. L'incorporation, même relative, d'un *éthos* entrepreneurial exerce un rôle significatif pour l'engagement des travailleurs dans ces activités (Rangel, 2015).

Dû à la difficulté de combattre le trafic et le commerce des marchandises importées illégalement, nous nous sommes retrouvés dans les dernières années avec des politiques cherchant aussi à formaliser des activités qui façonnent le travail de vendeurs ambulants. Le Programme microentrepreneur individuel a connu une ample adhésion auprès des camelots qui, après avoir suivi le processus de formalisation, ont vu s'accroître leur accès aux crédits bancaires et se sont mis à compter avec la possibilité de travailler avec des cartes de crédit et de débit, en plus d'avoir accès à des avantages sociaux. Dans le cas des passeurs qui importent des marchandises du Paraguay, un nouveau régime d'imposition a été approuvé en 2010 (connu populairement comme la Loi des Passeurs) à l'aide duquel les agents enregistrés comme personne juridique peuvent importer une valeur déterminée de marchandises licites en bénéficiant d'impôts réduits, à partir du moment où ils sont formalisés et s'acquittent de la contribution mensuelle au bien-être social (*contribuição previdenciária*). Cette politique vise à inciter à la formalisation des passeurs, et signifie en même temps qu'on légitime dans le cadre de l'État une activité généralement criminalisée et combattue.

5. INFORMALITÉ ET ENTREPRENEURIAT

Malgré le fait de se constituer comme des activités substantiellement différentes, le travail informel dans la production de l'habillement (confection et chaussures) et les occupations de passeurs et camelots conservent des similarités avec ce qui se réfère à leur caractère traditionnel dans le contexte brésilien et à leur récent recadrage face aux transformations capitalistes des dernières décennies, qui met l'accent sur l'autonomie et la flexibilité du travailleur comme synonymes de réduction des coûts entrepreneuriaux. Ces agents exerçant des activités distinctes, en ce qui concerne l'opérationnalisation du quotidien du travail, peuvent être pris comme représentatifs du processus même du travail informel, vu qu'ils partagent l'expérience de l'instabilité et s'accommodent de la demande de les voir se transformer en entrepreneur de soi-même.

La crise de la société salariale a été expliquée par l'excès de régulation étatique et la rigidité du modèle fordiste, étant donné que des propositions plus flexibles pour l'organisation de la production et la gestion de la force de travail ont gagné un espace et sont devenues hégémoniques. En conséquence, les individus ont commencé à être tenus responsables pour le travail réalisé, pour la chute ou l'augmentation de la productivité et pour leur propre insertion sur le marché du travail. L'élimination des droits sociaux rattachés à la relation salariale a été accompagnée par une espèce de darwinisme social tenant lieu d'idéologie, et selon laquelle les meilleurs vont avoir

tendance à survivre sur le marché tandis que le travailleur est rendu responsable de sa propre employabilité. Ceux qui échouent dans ce processus sont traités comme des êtres jetables (Lima, 2002). Se flexibiliser et se transformer en entrepreneur de soi-même sont devenus des impératifs dans le monde du travail, qui ont touché les travailleurs des divers secteurs d'activité. Quelques-uns se sont montrés plus disposés que d'autres à intégrer cette demande de flexibilité et sont plus facilement devenus entrepreneurs de soi-même. D'autres, en revanche, ont de grandes réticences à composer avec la logique entrepreneuriale et éprouvent du ressentiment en réaction à la difficulté d'accéder à l'emploi salarié. Se conduire en entrepreneur et se responsabiliser sur sa propre condition sociale ne sont donc pas exactement une question de choix, car si quelques-uns acceptent de façon satisfaisante les opportunités de devenir patron de soi-même, d'autres, la majorité, finissent par devenir entrepreneurs par nécessité.

Dans des pays comme le Brésil, où le salariat fut toujours restreint à une parcelle des travailleurs et la flexibilité des relations de travail a toujours été la marque d'une instabilité constitutive de ces relations, l'informel s'est constitué en porte d'entrée dans le marché du travail et en stratégie de survie familiale, dans laquelle une même personne ou des membres de la famille circulent de façon permanente entre la formalité et l'informalité, selon les flux et reflux des activités économiques.

La légitimation du travail informel se fait, parfois, à travers un discours qui valorise l'autonomie et l'esprit entrepreneurial, mais qui, au fond, masque la difficulté d'accès pour la majorité des travailleurs à un emploi formalisé faisant bénéficier d'une protection sociale. Un des grands soutiens à l'organisation des APL, le Service brésilien d'appui à l'entrepreneuriat (SEBRAE), se présente comme un véhicule fondamental pour la dissémination de la vision selon laquelle un travailleur informel, perçu comme un entrepreneur potentiel, peut en venir à se transformer en entrepreneur, à partir du moment où il arrête de se percevoir comme un employé. On peut trouver des confirmations de cette perspective dans l'étude réalisée par le SEBRAE, dans laquelle l'organisation souligne « la nécessité de créer "une conscience d'entrepreneur" » entre les travailleurs informels, puisque beaucoup d'entre eux continuent de se voir comme « étant employé de l'entreprise qui lui rend service » (SEBRAE, 2003, p. 214).

Le travail externalisé dans les petits ateliers de chaussures, qui est traité habituellement comme une forme d'entrepreneuriat des travailleurs, méconnaît souvent les principales caractéristiques attribuées à l'entrepreneur, comme la créativité et la capacité d'innovation. Généralement, la caractéristique du travail informel qui finit par être valorisée par les travailleurs est la possibilité d'obtenir une relative autonomie dans l'organisation du quotidien du travail. Cette valorisation de la flexibilité coexiste, cependant, avec le désir d'avoir la stabilité que fournit le travail formel. La même chose se produit dans les ateliers de confection où des femmes, en majorité, circulent comme travailleuses et propriétaires de l'atelier dans un contexte dans lequel le travail salarié n'apparaît pas comme une perspective, par exemple dans les agglomérations industrielles de la région agreste, sachant que ce travail salarié n'a jamais été prédo-

minant, mais circonscrit historiquement aux employés du secteur public, des banques et des entreprises étatiques.

D'un autre côté, quand il s'agit de travailleurs ayant des occupations plus flexibles de façon inhérente, caractérisées par une autonomie plus grande et une exigence d'une plus grande mobilité, comme c'est le cas pour les agents engagés dans le commerce transnational informel (passeurs et camelots), l'incorporation du discours entrepreneurial paraît se produire de façon plus effective. Nous pouvons en inférer que l'engagement dans des activités illégales dans le contexte actuel, loin de s'opposer à la culture hégémonique, partage avec elle une forte valorisation du succès individuel, de l'importance attribuée à la consommation et une espèce de refus de l'oppression de la routine du travail (Kessler, 2010).

Comme le suggère Pinheiro-Machado (2008), même si le travail informel dans le commerce transnational est le fruit de la façon inégale dont le capitalisme se développe, on ne peut pas nier qu'il tire aussi son origine de la propre éthique du capitalisme. Il rend présent un *ethos* qui permet aux agents de légitimer socialement des pratiques économiques informelles et illégales, car celles-ci se trouvent justifiées par le désir d'être son propre patron, de travailler pour soi-même. En conséquence, nous pouvons inférer que la nouvelle informalité est autant le résultat des inégalités des conditions objectives que le fruit de la mobilisation subjective des individus, animés par un « esprit entrepreneurial ».

La logique de l'entrepreneuriat a acquis le sens de « mécanisme de conviction idéologique » (Machado da Silva, 2002), de telle façon que, à côté des contraintes structurelles, résultant des reconfigurations du monde du travail, est présente une certaine disposition des sujets à participer à l'ordre établi. Quand nous reconnaissons que, dans l'évaluation des agents engagés, travailler dans le commerce informel constitue une bonne alternative pour gagner de l'argent, en dépit des risques et du caractère illégal, il est nécessaire de considérer le poids des facteurs culturels relativement au lieu de consommation et à la façon même dont est réinterprétée l'informalité dans la société contemporaine. Beaucoup de travailleurs affirment préférer le travail informel dans le commerce populaire au détriment de l'emploi formel, cependant moins rentable. Cette évaluation paraît être représentative des effets des transformations productives des dernières décennies, ainsi que de la manifestation d'une nouvelle culture du travail.

La flexibilité fournie par le fait d'être entrepreneur de soi-même peut être exaltée en tant que liberté en réaction à la faible attractivité du marché du travail formel. En conséquence, la nouvelle informalité devient un moyen pouvant être utilisé par les individus de groupes sociaux distincts, dans différents contextes et avec de multiples motivations.

Pour Sennet (2006), du fait des récentes transformations sociales, le lot des individus contemporains est de fluctuer à la dérive dans la vie. Comme conséquence de cette société d'incertitude, il s'est forgé un code moral qui milite pour la notion de présent permanent, lié à l'aspiration pour la consommation immédiate et à la culture

de l'individualisme (Nardi, 2003). Le discours de l'entrepreneuriat s'est mis à véhiculer l'image d'un nouveau travailleur comme un sujet capable d'être flexible face à l'adversité du marché, créatif et disposé à assumer les risques de l'investissement dans son propre négoce. En ce sens, plus le travailleur est proche d'être la figure de « l'entrepreneur de soi-même », plus il est assuré de se maintenir sur le marché du travail et d'être employable. Il devient ainsi un entrepreneur de sa propre force de travail, qui doit la perfectionner pour que le marché puisse utiliser ses capacités. Devenir un « entrepreneur de soi-même » est devenu un impératif économique et moral dans les dernières décennies, soit que les agents acceptent cela avec facilité (comme le font les jeunes dans le commerce international), ou avec ressentiment (comme les travailleurs informels dans le secteur de l'habillement).

Il est important de souligner que, même quand ils sont loin du marché du travail formel, ces travailleurs ne sont pas exclus du marché, si l'on considère l'imbrication entre le formel et l'informel dans l'histoire, au Brésil. Nous pourrions peut-être les inclure dans la catégorie, définie par Standing (2014) et Braga (2012) comme un segment de la classe travailleuse qui est plus sujette aux pressions de l'exploitation économique, étant donné sa faible qualification, et constamment soumise à des conditions de travail dégradantes et mal rémunérées. Cependant, ces deux auteurs se réfèrent aux catégories de travailleurs qui opèrent sous la logique du salariat, analysant pour le premier la situation européenne de perte des droits, et pour le second la situation brésilienne à travers une population plus scolarisée qui a accès aux emplois précaires, mais qui n'est pas nécessairement précarisée, comme la catégorie des travailleurs de centre d'appels, qui sont des travailleurs formels, avec des droits, mais avec des conditions précaires de travail.

L'étendue du concept de travail informel couvre, pour sa part, des travailleurs scolarisés à ceux qui le sont peu, qu'ils soient qualifiés ou pas, présents dans les activités de haute technologie (comme le développement de logiciels) ou dans les professions libérales, jusqu'aux travailleurs des *sweatshops* et aux vendeurs de rue, et qui ont en commun d'être hors des régulations étatiques en référence au travail et à l'activité. Il est dès lors difficile de les inclure en tant que nouvelle classe ou segment d'une nouvelle classe. On peut dire la même chose de l'action politique, étant donné que la différenciation et les formes d'insertion empêchent, ou rendent pour le moins difficile, mais pas impossible, de s'organiser. Cela dit, nous pensons que le concept de nouvelle informalité fonctionne plus comme un graphique, permettant de réfléchir sur le recadrage du travail informel et le rôle qu'il s'est mis à jouer dans le contexte actuel, que comme une catégorie analytique à partir de laquelle on peut comprendre et expliquer l'hétérogénéité des situations qui échappent à la relation salariale.

Dans tous les cas, nous pouvons affirmer que le risque et l'instabilité sont inhérents à ces différentes activités de travail qui précèdent la restructuration capitaliste, mais qui sont réinterprétées par elle. En outre, comme tous les risques qu'il suppose, ce processus de naturalisation des risques comporte un paradoxe, si l'on considère que les individus sont fortement invités à prendre le contrôle de leurs trajectoires person-

nelle et professionnelle justement dans le contexte où tout paraît être hors de portée d'un quelconque contrôle.

RÉSUMÉ

L'objet de cet article est de discuter la question de la nouvelle informalité au Brésil, ainsi que de nourrir la réflexion sur les nouvelles identités sociales construites dans cette situation. En termes empiriques, notre découpage privilégie : a) le travail informel dans les pôles de production de l'habillement (confection et chaussures) ; b) le commerce ambulant, qualifié aussi de «transnational», constitué par des personnes engagées dans la commercialisation de produits bon marché «mondiaux», qui achètent des marchandises au-delà des frontières nationales et les revendent dans les villes brésiliennes. La recherche a été réalisée entre 2011 et 2014 et consiste en visites exploratoires dans les lieux de production et commercialisation, en observations du travail et en entrevues avec des travailleurs, auxquels s'ajoutent des données secondaires obtenues auprès des institutions publiques et privées.

Mots-clés : informalité ; travail précaire ; vendeurs de rue ; travailleurs de l'habillement ; entrepreneuriat

ABSTRACT

This article discusses the issue of the new informality in Brazil and provides input to the debate on the new social identities developed in this context. Empirically, our breakdown focuses on: a) informal work in the clothing sector (garment and shoe); b) itinerant trade, also called "transnational" trade, made up of people involved in the sale of cheap "global" goods, who purchase merchandise abroad and resell them in Brazilian cities. The research carried out between 2011 and 2014 consists in exploratory visits of production and marketing sites, observations of work and interviews with workers, in addition to secondary data obtained from public and private institutions.

Key words : informality ; precarious employment ; street vendors ; clothing workers ; entrepreneurship

RESUMEN

El objeto este artículo es discutir la cuestión de la nueva informalidad en Brasil, así como promover la reflexión acerca de las nuevas identidades sociales construidas en este contexto. En términos empíricos, nuestro análisis privilegia: a) el trabajo informal en los polos de producción del vestido (confecciones y calzado); b) el comercio ambulante, calificado igualmente de "transnacional", constituido por personas que trabajan en la comercialización de productos económicos "mundiales", quienes compran mercancías más allá de las fronteras nacionales y la revenden en las ciudades brasileñas. La investigación fue realizada entre 2011 y 2014, y consiste en visitas exploratorias a los lugares de producción y comercialización, en observaciones del trabajo y entrevistas con trabajadores, a lo que se agrega informaciones secundarias obtenidas en instituciones públicas y privadas.

Palabras clave : informalidad ; trabajo precario ; vendedores callejeros ; trabajadores del vestuario ; espíritu empresarial

BIBLIOGRAPHIE

- ABREU, A. R. P. (1986), *O avesso da moda: trabalho a domicílio na indústria de confecção*, São Paulo, Hucitec.
- ABREU, A. R. P. et SORJ, B. (1993), «Trabalho a domicílio e relações de gênero: as costureiras externas no Rio de Janeiro», in ABREU, A. R. P. et SORJ, B. (dir.), *O trabalho invisível: estudos sobre trabalhadores a domicílio no Brasil*, Rio de Janeiro, Rio Fundo, p. 43-61.
- ARAÚJO, A. M. C. et AMORIM, E. R. A. (2001/2002), «Redes de subcontratação e trabalho a domicílio na indústria de confecção: um estudo na região de Campinas», *Cadernos Pagú*, vol. 17/18, p. 267-310.
- ARAÚJO, A. M. C. (2011), «O trabalho e a informalidade reconfigurada», in Veras de Oliveira, R., Gomes, D. et Targino, I. (dir.), *Marchas e contramarchas da informalidade do trabalho: das origens às novas abordagens*, João Pessoa, Editora Universitária.
- BECK, U. (1997), «A reinvenção da política: rumo a uma teoria da modernização reflexiva», in BECK, U., GIDDENS, A. et LASH, S. (dir.), *Modernização reflexiva: política, tradição e estética na ordem social moderna*, São Paulo, Editora da UNESP, p. 11-71.
- BECK, U. (2003), *Liberdade ou capitalismo/Ulrich BECK conversa com Johannes Willms*, São Paulo, Editora da UNESP.
- BRAGA, R. (2012), *A política do precariado: do populismo à hegemonia lulista*, São Paulo, Boitempo Editorial.
- CACCIAMALI, M. C. (2000), «Globalização e processo de informalidade», *Economia e Sociedade*, Campinas, Unicamp, n° 14, p. 153-174.
- CARDIN, E. (2006), *Sacoleiros e «laranjas» na Triplíce Fronteira: uma análise da precarização do trabalho no capitalismo contemporâneo*, Dissertação (Sociologia), Universidade Paulista, UNESP.
- CARDOSO, F. H. et FALETTO, E. (1970), *Dependência e Desenvolvimento na América Latina*, Rio de Janeiro, Zahar Editores.
- CASTEL, R. (1998 [1995]), *As Metamorfoses da Questão Social: Uma Crônica do Salário*, Petrópolis, Vozes.
- CASTELLS, M. (1999), *A sociedade em rede*, Rio, Paz e Terra.
- CASTRO, S. D. (2004), *O Arranjo produtivo de confecções da região de Jaraguá-GO*, Relatório de Atividades da Expansão da RedeSist, Universidade Católica de Goiás (UCG), IE/UFRJ.
- CORAGGIO, J. L. (2000), «Da economia dos setores populares à economia do trabalho», in KRAYCHETE, G., LARA, F. et COSTA, B. (dir.), *Economia dos setores populares: entre a realidade e a utopia*, Petrópolis, Vozes, p. 91-142.
- DE SOTO, H. (1987), *Economia subterrânea: uma análise da realidade peruana*, Rio de Janeiro, Editora Globo.
- DICKEN, P. (2007), *Global Shift: Mapping the Changing Contours of the World Economy*, New York, The Guilford Press.
- DRUCK, M. G. (2011), «Trabalho, precarização e resistências: novos e velhos desafios?», *Caderno CRH* 24, n° especial 01, p. 37-57.
- DURÃES, B. (2013), *Camelôs globais ou de tecnologia: novos proletários da acumulação*, Salvador, EDUFBA.
- FARIA, V. (1976), «O sistema urbano brasileiro: um resumo das características e tendências recentes», *Estudos CEBRAP*, São Paulo, Brasiliense, n° 18, p. 91-115.
- FILGUEIRAS, L., DRUCK, M. G. et AMARAL, M. F. (2004), «O Conceito de Informalidade: um exercício de aplicação empírica», *Cadernos do CRH*, Salvador, vol.17, n° 41, p. 211-229.
- FOLHA DE SÃO PAULO, *Formalidade faz mercado têxtil crescer no interior*, 23/06/2014.
- FRANÇA FILHO, G. C. et LAVILLE, J. L. (2004), *Economia Solidária: uma abordagem internacional*, Porto Alegre, Editora UFRGS.
- GIDDENS, A. (1991 [1990]), *As consequências da modernidade*, São Paulo, Editora da UNESP.
- GUNDER FRANK, A. (1967), *Capitalism and Underdevelopment in Latin America: Historical studies of Chile and Brazil*, New York, Monthly Review Press.
- HARVEY, D. (1989), *Condição Pós-Moderna*, São Paulo, Edições Loyola.
- INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION (2002), *Decent work and the informal economy*, Genebra, International Labour Conference, 90th session, General Discussion Paper.

- KESSLER, G. (2010), «Trabalho, privação, delito e experiência portenha», *Tempo Social*, vol. 22, n° 2, p. 79-99.
- KONTIC, B. (2001), *Aprendizado e Metrópole: a Reestruturação da Indústria do Vestuário em São Paulo*, Dissertação (Sociologia), São Paulo, USP.
- KOWARICK, L. (1975), *Capitalismo e marginalidade na América Latina*, Rio de Janeiro, Paz e Terra.
- KREIN, José D. et PRONI, Marcelo W. (2010), *Economia informal: aspectos conceituais e teóricos*, Documento de Trabalho n° 4, Brasília, Escritório da OIT no Brasil.
- LIMA, J. C. (2002), *As artimanhas da flexibilização: o trabalho terceirizado em cooperativas de produção*, São Paulo, Terceira Margem.
- LIMA, J. C. (2010), «Participação, empreendedorismo e autogestão: uma nova cultura do trabalho?», *Sociologias*, vol. 12, p. 158-198.
- LIMA, J. C. (2013), «Nova Informalidade», in IVO, A. B. L. (dir.), *Dicionário temático desenvolvimento e questão social: 81 questões contemporâneas*, São Paulo, Annablume, p. 330-336.
- LIMA, J. C. et SOARES, M. J. B. (2002), «Trabalho flexível e o novo informal», *Caderno CRH*, n° 37, p. 163-180.
- LIMA, J. C. et MARTINS JUNIOR, A. (2012), «Mobility among Latin American migrants: The case of Bolivians in São Paulo and Brazilians in London», *Employee Relations*, vol. 34, p. 594-612.
- MACHADO DA SILVA, L. A. (2002), «Da informalidade à empregabilidade: reorganizando a denominação do mundo do trabalho», *Caderno CRH*, 37, p. 81-109.
- MARINI, R. M. (1998 [1969]), «Subdesenvolvimento e revolução», in BARSOTTI, P. et PERICÁS, L. (dir.), *América Latina: história, ideias e revolução*, São Paulo, Xamã.
- MARSHALL, A. (1982 [1917]), *Princípios de Economia: tratado introdutório*, São Paulo, Abril Cultural.
- MARTINS JUNIOR, A. et BARBOSA, A. M. S. (2011), «As artimanhas da flexibilização no arranjo produtivo de calçados de Jaú», *Política & Trabalho*, v. 34, p. 265-298.
- MENDES, L. et CAVEDON, N. R. (2012), «A atividade de camelô como prática urbana no contexto das cidades», *Urbe*, vol. 4 (1), p. 123-140.
- NARDI, H. C. (2003), «A propriedade social como suporte da existência: a crise do individualismo moderno e os modos de subjetivação contemporâneos», *Psicologia & Sociedade*, n° 15, p. 37-56.
- NORONHA, E. G. (2003), «Informal, ilegal, injusto: percepções do mercado de trabalho no Brasil», *Revista Brasileira de Ciências Sociais*, São Paulo, vol. 18, n° 53, p. 111-129.
- NORONHA, E. et TURCHI, L. (2007), «O pulo do gato da pequena indústria precária», *Tempo Social*, Revista de Sociologia da USP, vol. 19, n° 1, p. 249-280.
- NUN, J. (1969), *Latin America: The hegemonic crisis and the military coup*, Institute of International Studies, University of California.
- NUNES, J. H. et CAMPOS, A. F. (2006), «O setor de confecção em Goiânia: análise da relação entre trabalho doméstico e trabalho domiciliar», *Sociedade e Cultura*, vol. 9 (2), p. 237-255.
- OLIVEIRA, F. (1976), *A economia brasileira: crítica à razão dualista*, 2a ed., São Paulo, Seleções CEBRAP.
- PÉRES-SAINZ, J. P. (1998), «Neoinformalidad e identidades laborales em Centro América», in CASTRO, N. A. et DEDECCA, C. S. (dir.), *A ocupação na América Latina: tempos mais duros*, São Paulo/Rio de Janeiro, ALAST, p. 107-136.
- PINHEIRO-MACHADO, R. (2008), «China-Paraguai-Brasil: Uma Rota Para Pensar a Economia Informal», *Revista Brasileira de Ciências Sociais*, vol. 23, n° 67: p. 117-133.
- PINHEIRO-MACHADO, R. (2011), *Made in China: (in) formalidade, pirataria e redes sociais na rota China-Paraguai-Brasil*, São Paulo, Hucitec.
- PIORE, M. P. et SABEL, C. F. (1984), *The Second Industrial Divide*, Basic Books.
- PORTES, A. (1997), *Globalization from Below: The Rise of Transnational Communities*, Princeton University.
- QUIJANO, A. (1975), «The urbanization of Latin American society», in HARDOY, J. (dir.), *Urbanization in Latin America: Approaches and issues*, New York, Anchor Press, p. 109-153.
- RABOSI, F. (2008), «En la ruta de las confecciones», *Revista Crítica en Desarrollo*, n° 02, p. 151-171.

- RANGEL, F. (2013), « O trabalho informal na indústria de calçados: experiências e percepções dos agentes », *Revista Primeiros Estudos*, nº 4, p. 178-189.
- RANGEL, F. (2015), *O trabalho informal no comércio popular: ressignificando práticas na nova cultura do trabalho*, Dissertação (Sociologia), São Carlos, UFSCar.
- RAZETO, L. (1993), *Los Caminos de la Economía de la Solidaridad*, Santiago de Chile, Ediciones Vivarium.
- RIBEIRO, G. L. (2010), « A globalização popular e o sistema mundial não hegemônico », *Revista Brasileira de Ciências Sociais*, vol. 25, nº 74, p. 21-38.
- SANTOS, M. (1999), « Guerra de lugares », Folha de São Paulo, Caderno Mais, 08/08.
- SANTOS, T. (1970), *Dependencia y Cambio social*, Centro de Estudios Socio Económicos, Universidad de Chile.
- SEBRAE (2003), *Estudo da Atividade Empresarial: Setor Calçadista — Fabricação de Calçados Femininos — Jaú*, São Paulo.
- SENNETT, R. (2004), *A corrosão do caráter: consequências pessoais do trabalho no novo capitalismo*, Rio de Janeiro, Record.
- SENNETT, R. (2006), *A cultura do novo capitalismo*, Rio de Janeiro, Record.
- SINGER, P. (2002), *Introdução à Economia Solidária*, São Paulo, Fundação Perseu Abramo.
- SOUSA LIMA, A. M. (2009), *As faces da subcontratação do trabalho: um estudo com trabalhadores e trabalhadoras de Cianorte e região*, Tese (Ciências Sociais), Campinas, UNICAMP.
- STANDING, G. (1999), *Global Labour Flexibility: Seeking Distributive Justice*, London, Macmillan Press.
- STANDING, G. (2014 [2013]), *O precariado: a nova classe perigosa*, São Paulo, Autêntica.
- VERAS DE OLIVEIRA, R. (2013), « O Polo de Confecções de Santa Cruz do Capibaribe », in VERAS DE OLIVEIRA, R. et SANTANA, M. A. (dir.), *Trabalho em territórios produtivos reconfigurados no Brasil*, João Pessoa, Editora Universitária.

Sites consultés :

- Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística, Referência para os dados socioeconomicos dos municípios estudados, [www.cidades.ibge.gov.br/xtras/perfil.php? lang=&codmun=351620&search=sao-paulo|franca](http://www.cidades.ibge.gov.br/xtras/perfil.php?lang=&codmun=351620&search=sao-paulo|franca), consultado em 28/06/2014.
- Sindicato das Indústrias do Calçado e Vestuário de Birigui, Referência para os dados sobre as indústrias de Birigui, <http://sindicato.org.br/sinbi>, consultado em 25/06/2014.
- Prefeitura Municipal de Jaú, Referência para os dados socioeconômicos de Jaú, www.jau.sp.gov.br/capital_calcado.php/, consultado em 07/07/2014.
- Portal do Ministério do Trabalho e Emprego, Cadastro Geral de Empregados e Desempregados, Referência para os dados sobre emprego nos municípios estudados, <http://portal.mte.gov.br/caged/>, consultado em 05/07/2014.
- Jornal da Globo, Notícia sobre falsificação de roupas na cidade de Jaraguá, <http://g1.globo.com/jornal-da-globo/noticia/2010/04/cidade-brasileira-se-especializou-em-falsificar-roupas.html>, consultado em 13/06/2014.
- Associação Brasileira das Indústrias de Calçados, Referência para os dados sobre as indústrias de calçados no Brasil, www.abicalcados.com.br/site/, consultado em 23/07/2014.